



À l'intention du personnel de la Communauté de Communes et du C.I.A.S de Dronne et Belle, le 18/11/2020.

## **Objet : Plan d'actions risques psychosociaux et résultats COVID**

Mesdames, Messieurs,

À la suite du questionnaire SATIN, des entretiens collectifs, des réunions du groupe de travail RPS, un plan d'actions a été élaboré. Le plan d'actions RPS a été présenté et validé par le COPIL (comité de pilotage), il est présent en annexe ci-joint. Également, vous pouvez retrouver en annexe les résultats du questionnaire sur la situation de la pandémie.

Tous les agents, les responsables hiérarchiques, les élus et le président sont responsables du Plan d'actions RPS. Pour aider à rendre la prévention des RPS efficace, la participation de tous est indispensable.

Les directeurs/trices sont responsables du suivi et travailleront régulièrement avec les membres du groupe de travail RPS. Cette collaboration permettra de continuer la démarche participative et un pilotage pertinent de la prévention des RPS.

Une réunion du COPIL se tiendra minimum chaque année afin de faire le point sur les actions menées, celles où la mise en place a été difficile, voire impossible. Cette réunion permettra de travailler à la fois sur les facteurs de levier et sur les facteurs de freins de certaines actions. Les actions dont la mise en place n'a pas fonctionné devront faire l'objet d'une attention particulière afin d'être modifiées ou changées avec une autre action.

Lors du Copil, l'affiche élaborée par le groupe de travail RPS a été également validée. Elle sera présente dans les structures de la Communauté de communes et du CIAS Dronne et Belle. L'objectif est d'aider à prendre la parole et à interagir sur les risques psychosociaux au travail (stress professionnel, violences du public, violence en interne). Cette affiche indique l'adresse ([prevention@dronneetbelle.fr](mailto:prevention@dronneetbelle.fr)) et le numéro de téléphone de l'assistant de prévention, Monsieur Lafforest (05 53 35 66 21). L'objectif est d'informer si vous avez des questions ou que vous constatez une situation facteur de risques psychosociaux. Nous vous rappelons également qu'il existe deux formes de feuilles de signalement (disponible auprès des encadrants et de l'assistant de prévention). Il est important de formaliser chaque accident et « presque-accident » qui se produisent pour en assurer la traçabilité et la prise en charge.

Enfin, la situation actuelle impacte considérablement nos vies personnelles et professionnelles. Il semble important de rappeler l'importance des gestes barrières (port du masque, se laver les mains, tousser dans le coude, se tenir à 1m minimum de son interlocuteur) lors de ce second confinement. Malgré les caractéristiques du confinement actuel, différentes du premier, l'isolement peut concerner chacun d'entre nous. Il est important de rester vigilant autant sur la santé physique que la santé mentale de l'ensemble des agents de la Communauté de Communes et du CIAS Dronne et Belle.

Je tiens à vous remercier de votre accueil et de la participation de tous depuis mon arrivée en septembre 2019.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Bien cordialement,

Nina Morelle et David Lafforest